

Localisation

Département : Paris

Commune: Paris 1er

Autres communes:

R500

Appellation : Sainte-Chapelle

Monument(s)

Appellation: Sainte-Chapelle

Protection: classement

Arrêté: classement le 31/12/1862

Étendue de la protection : Palais de Justice : classement par liste de 1862 La Sainte-Chapelle :

classement par liste de 1862

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.